

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois, le conseil municipal dûment convoqué en date du 17 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bastien MERCIER, maire.

Présents : DE TREGOMAIN Sylvette, DELOUBES Claudine, MERCIER Bastien, CARPENE Marie-Pierre, SALVAGE Delphine, GOUDENEGE France, BONNAFOUS Mathieu, BLOUIN Emilie

Absents excusés : Jérôme GOUDIN, Nadine GLIZE

Madame France GOUDENEGE a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme GOUDIN donne procuration à Madame France GOUDENEGE

Validation du procès-verbal du conseil précédent

DELIBERATION : N°2026-01

OBJET : Versement du reliquat de subvention Association Chasse :

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Monsieur le Maire rappelle que la subvention 2025 pour l'association de Chasse était de 2 000 € et que la somme de 1 220.26 € a été utilisée ce qui fait un solde de 779.74 €. Ce montant est reporté sur le budget 2026. Le conseil Municipal approuve le versement du solde à l'association suite aux factures présentées. L'investissement correspondant à de l'aménagement en dur.

DELIBERATION : N°2026-02

OBJET : Mise en place de l'indemnité de maniement des fonds :

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Monsieur le Maire propose d'instituer une indemnité de maniement de fonds au profit du personnel régulièrement chargé des fonctions de régisseur, pour la somme de 110 € annuel.

DELIBERATION : N°2026-03

OBJET : Approbation des nouveaux statuts de la CDC du Réolais en Sud Gironde :

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes a actualisé ses statuts suite à la prise de compétence animation du PTGE :

Prise de compétence : « Etude, exécution et exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, s'il existe, et visant :

- l'animation et la concentration dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique »

DELIBERATION : N°2026-04

OBJET : Acceptation du don de biens financiers de l'Association des Anciens de la Vallée du Dropt :

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Le maire explique que l'association a décidé de donner à la Mairie de Camiran les sommes suivantes, 3962.64 euros du livret et 2204.24 euros du compte courant. La perception de ce don fera l'objet d'une inscription au budget 2026, en recette puis portée en dépenses de de subvention sur ce même budget.

DELIBERATION : N°2026-05

OBJET : Modification des horaires de l'Agence Postale :

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

Suite à une observation de l'agente et une constatation des élus, le Maire propose la fermeture de l'Agence Postale le samedi matin et de reporter ces heures en soirée les mardi et vendredi. Les nouveaux horaires seront :

Lundi 13h30 à 16h30

Mardi 13h30 à 18h

Mercredi FERME

Jeudi 13h30 à 16h30

Vendredi 13h30 à 18h

Samedi FERME

DELIBERATION : N°2026-06

OBJET : Affectation des Résultats 2025 :

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0 Pour : 9 Contre : 0

N'ayant pas reçu le l'approbation du CFU définitif, Monsieur le Maire fait une présentation de l'affectation du résultat.

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : EXCEDENT	135 279.69
Affectation complémentaire en réserve (1068)	28 372.08
Résultat reporté en fonctionnement (002)	106 907.61
Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	25 242.08

DELIBERATION : N°2026-07

OBJET : Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU):

Membres en exercice : 10 Présents : 7 Suffrages exprimés : 8 Abstention : 0 Pour : 8 Contre : 0

N'ayant pas reçu le l'approbation du CFU définitif, Monsieur le Maire fait une présentation de celui-ci.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Précision budgétaire totale	49 257.00	292 664.99	341 921.99
	Recettes réalisées	16 254.17	306 668.50	322 922.67
	Restes à réaliser	0.00	11 800.00	11 800.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	36 132.83	406 464.00	442 596.83
	Dépenses réalisées	28 372.08	285 187.82	313 559.90

	Restes à réaliser	3 130.00	3 375.21	6 505.21
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-12 117.91	21 480.68	9 362.77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-13 124.17	113 799.01	100 674.84
100674.84Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-25 242.08	135 279.69	110 037.61
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-3 130.00	8 424.79	5 294.79
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-28 372.08	143 704.48	115 332.40

MOTION de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes

Monsieur le Maire donne lecture de la motion et le conseil décide de ne pas la voter car elle est trop confuse.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

Fin de séance : 21h15

Le Maire,



Le Secrétaire de Séance

